

« Bizarre... vous avez dit bizarre » ?



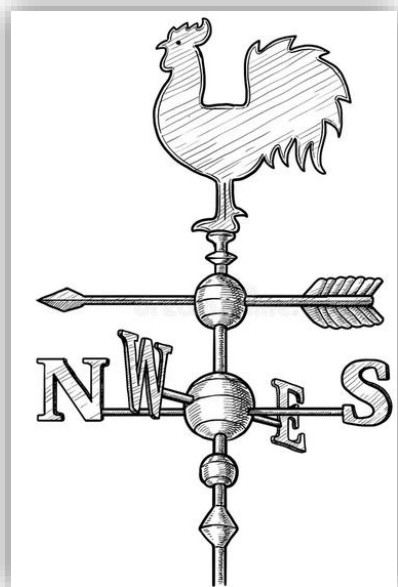
Le vol mythique 2026 sur Barcelone relevant désormais de la mémoire, il est autorisé d'avancer que la campagne française a entamé sa seconde moitié. Ce qui n'interdit pas que des sujets d'interrogation dans le milieu ailé se posent.

« Bizarre... vous avez dit bizarre » ! Ce titre, emprunté à une réplique iconique d'un film français des années trente, peut-il gratifier la gestion colombophile prônée par l'équipe, récemment intronisée en 2026. Une équipe recherchant un engagement radical par fidélité respectueuse du thème prioritaire de sa campagne électorale réussie?



Comparer ... est-ce raisonnable ? De profondes divergences existent entre la précédente législature et la présente. Ce n'est pas un scoop d'avancer qu'elles ne poursuivent pas des objectifs similaires. Des différences existent entre le mandat présidentiel de l'Anversois **Pascal Bodenghien** et celui du Brabançon flamand **Johan De Schouwer**, qui déclara, et ce à titre de rappel, laisser le volet sportif (l'intéressait-il ?) aux deux vice-présidents nationaux.

Revirement à 180°. L'équipe **Bodenghien**, confrontée à des contraintes financières pour cause d'ukases imposés par des prononcés de jugements de différends traités par le niveau judiciaire, s'est empressée, au fil des campagnes, de se réserver un maximum de nationaux de grand demi-fond national. L'important était, pour elle, d'alimenter la colonne « recettes » des différents bilans annuels.



Au sein de l'équipe **De Schouwer**, et ce au plus haut niveau, la décision fut prise de sous-traiter, en 2026, les nationaux à charge au préalable de la RFCB-KDBD. L'éclairage sur ce sujet, apporté par **Marius Boboc**, Vice-Président national francophone, lors d'une Assemblée Générale de l'AWC à Perwez, amena un lot de « Pourquoi ? », de « Comment faire ? », de « Conséquences à envisager ».... Tant se priver de recettes, quand des problèmes judiciaires subsistent, posait question. Par ailleurs, une fatigue organisationnelle se serait-elle instaurée à la Gaasbeeksteenweg ? Ces questions peuvent être posées. Comme bien d'autres encore.



S'inspirant de la *solidarité* existante en fond et grand fond, [Marius Boboc](#) affirma que 20 cents supplémentaires seront demandés et ajoutés au port de tout pigeon engagé en grand demi-fond national. En l'occurrence un ajout impliquant le portefeuille de l'amateur participant.

Quid de l'escarcelle ? Ce 12 juillet se sont déjà successivement déroulés Bourges (23 mai, 46.444 pigeons), Argenton-sur-Creuse (7 juin, 37.697 pigeons), La Châtre (13 mars, 25.747 pigeons), Châteauroux (27 juin – non organisé pour cause de canicule), Sancoins (4 juillet, 25.412 pigeons) et Châteauroux (11 juillet, 14.101 pigeons). Ce qui donne un total actuel de 149.401 pigeons ou un pactole de 29.880 € constitué sans risque. Notons le paradoxe que la RFCB-KDBD, suite à sa reprise des nationaux de l'AWC (thématique fouronnaise) est solidaire au même titre que les autres organisateurs.



Leurre. La réflexion autorise de penser que la générosité de la RFCB-KDBD au sortir de la distribution des concours nationaux qui la vit céder « ses » dates classiques à d'autres organisateurs est en quelque sorte un faux-semblant. En réalité, ce faux-semblant s'identifie à une opération sans



le moindre risque encouru. Sans s'imposer au départ de monter au front organisationnel, la RFCB-KDBD fut néanmoins contrainte par la suite de se comporter en organisateur suite à la pénalité qu'elle infligea à l'AWC. Elle s'est avant tout, par prudence, assurée de se garantir des royalties en augmentant le port... à charge (en partie ?) des amateurs.

Le tout est maintenant de savoir si les projections financières envisagées et réalisées correspondront au total des recettes de « ses » concours nationaux cédés des exercices précédents. Le bilan 2026 apportera au plus tard la réponse...

